

Discour de Madame la Secrétaire de l'Etat des Communautés,

Salomé dos Santos Allouche

**Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale
et des Communautés de Guinée-Bissau**

**Réunion ExCom L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés
(HCR)**

5-9 octobre 2021

Votre Excellence, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les
réfugiés

Excellence,

Mesdames et messieurs,

C'est un honneur pour la Guinée-Bissau de participer à cet événement
distingué.

La Guinée-Bissau, suite à l'engagement pris avec le HCR, en 2017, pour
naturaliser environ 10 000 réfugiés, malgré les contraintes liées au
COVID-19, a travaillé dans ce sens, et actuellement une mission
conjointe, à savoir, le HCR, le Gouvernement et partenaires, sur le terrain
pour finaliser le processus d'enregistrement et d'attribution de cartes
d'identité aux réfugiés naturalisés(L'attribution de la nationalité Bissau-
guinéenne), il est estimé que l'ensemble du processus sera achevé d'ici la
fin novembre 2021 et où nous estimons atteindre l'objectif d'environ 8 000
réfugiés sur les 10 000 prévus.

Des huit mille réfugiés, dont beaucoup vivent dans notre pays plus de vingt ans, pour la plupart d'origine sénégalaise, originaires de la province de Casamance.

Le Gouvernement de la République de Guinée-Bissau est pleinement conscient qu'en concluant le processus actuel de naturalisation d'environ huit mille Réfugiés, cela ne signifie pas que tous les citoyens qui se sont réfugiés dans leur pays ont réussi à bénéficier de ce régime spécial de naturalisation, approuvé par le Gouvernement en 2017.

Les citoyens qui se sont réfugiés sur notre territoire, mais qui n'ont pas pu bénéficier du régime spécial de naturalisation, continuent de résider en République de Guinée-Bissau, et le Gouvernement comprend qu'ils devraient également bénéficier de la même opportunité.

Au nom du Gouvernement de la Guinée-Bissau, j'ai également le plaisir de vous informer des mesures qui ont été prises :

1. Le Plan National d'Eradication des Apatridies, élaboré, approuvé et signé par le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, en novembre 2018, soumis au Conseil des Ministres en juillet 2021, la signature et l'engagement pris à cette occasion ayant été validés. Suite au plan adopté, la Guinée-Bissau a mis en œuvre le même, en prenant des mesures concrètes, avec le HCR et ses partenaires, pour réduire le nombre d'apatrides, à travers des actions pour enregistrer les enfants à risque d'apatridie, création de bureaux mobiles d'enregistrement des naissances, la décentralisation des services d'état civil et est également en train d'informatiser les registres d'état civil.
2. La révision de la Loi sur l'Asile est dans sa phase finale, et n'attend plus que sa discussion qui soit programmée en Conseil des

Ministres, pour être soumise à l'Assemblée Populaire Nationale pour approbation et promulgation ultérieure par le Président de la République.

L'actuelle Loi sur l'Asile (Loi n°6/2008), stipule que les réfugiés ont les mêmes droits que les nationaux en termes d'accès au travail, à la santé, à l'éducation et aux services sociaux, en raison de l'instabilité politique de ces dernières années, la Guinée-Bissau a lutté pour garantir les Droits Fondamentaux même à ses ressortissants.

Le processus de fermeture du Bureau National du HCR en République de la Guinée-Bissau au premier trimestre 2022 est en cours et remplacé par le Bureau Régional du HCR pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et le Représentant du Bureau MCO au Sénégal.

Notre pays est sorti d'années d'instabilité politique, se retrouve à la hausse et ne veut pas frauder le HCR en assumant la responsabilité de protéger et accompagner les Réfugiés et les personnes concernées par le mandat du HCR, sans pouvoir le mettre pleinement en œuvre. Une telle décision, aux fortes implications, doit être analysée et prise ensemble avec les pays voisins.

Je termine mon discours en remerciant toute la collaboration et le soutien du HCR dans notre pays, en réitérant la nécessité d'une continuité du HCR en Guinée-Bissau, car il reste encore beaucoup à faire et la vision du Gouvernement est d'avoir des collaborations plus présentes dans le pays pour un partenariat plus grand et meilleur dans la protection des citoyens.

Merci.